

“Ma petite entreprise n’connait pas la crise..” (Alain Bashung): en France 815 000 nouvelles entreprises créées en 2019



Devenir auto-entrepreneur est une aventure, qui demande des qualités humaines et permet d'ajouter des compétences en gestion d'entreprise à ses connaissances.

Mais le statut d'auto-entrepreneur montre ses limites, lorsque l'activité croît vite.

Il sera alors nécessaire de passer du statut d'auto-entrepreneur à celui de dirigeant de société. Mais quelle société adopter et quelles sont les démarches ?

Si on a l'habitude de travailler seul et qu'on veut garder ce mode de fonctionnement, il faut choisir une société dite “unipersonnelle” comme l'EURL ou la SASU. Ce sont des sociétés qui permettent d'être l'unique associé, et décisionnaire.

Quelle est la forme sociale la plus adaptée à l'activité ? Entre 'une EURL et une SASU, il y a trois distinctions essentielles :

- Le régime fiscal : les bénéfices réalisés par une EURL sont imposés à l'impôt sur le revenu (IR) ; dans une SASU, c'est l'impôt sur les

sociétés (IS) qui s'impose.

- Le régime social : le gérant d'une EURL est rattaché au régime social des indépendants ;, un président de SASU est rattaché au régime de la Sécurité sociale des salariés.
- Le fonctionnement de la société : les règles de fonctionnement d'une EURL sont encadrées par la loi. et des formalités strictes doivent être respectées dans la gestion de la société. La SASU offre de la souplesse à l'associé dans la gestion de la société.

Pour passer de l'**auto-entreprise à la création d'une société**, 3 étapes essentielles sont à réaliser :

- La création d'une société : créer la société de la forme de votre choix. Cette démarche est rapide en ligne.
- Le transfert de l'activité vers la société: il faut faire une cession de fonds de commerce. Le fond de commerce c'est tout ce qui fait la valeur de l'entreprise (clientèle, droit commercial, etc.).
- La radiation du statut d'auto-entrepreneur : il ne reste plus qu'à fermer l'auto-entreprise.

Vous pouvez désormais développer la croissance de votre activité grâce votre nouvelle entreprise !